



20B. Conduite du tracteur : perfectionnement



Contexte :

Les travaux mécanisés (travail du sol, palissage, rognage...) sont devenus incontournables au sein d'une exploitation viticole.

Dans un souci d'optimisation du temps, ces tâches peuvent être déléguées ; néanmoins, face à la complexité des outils aujourd'hui disponibles et pour un résultat de qualité, la formation des salariés dans ce domaine est devenue nécessaire.

Objectifs de la formation :

- Maîtriser les différentes techniques d'attelage d'outils et de fixation au mât
- Conduire le tracteur en toute sécurité avec les outils
- Ajuster les réglages et la conduite en fonction des objectifs recherchés

Public concerné :

Viticulteurs, salariés ou toute personne amenée à conduire et/ou à atteler un tracteur vigneron.

Prérequis des participants :

Avoir suivi l'initiation ou avoir une expérience en conduite du tracteur.

Contenu :

- Les différents organes de fonctionnement du tracteur : rappels
- Les différentes fonctionnalités et des équipements du tracteur vigneron : rappels
- Description des outils suivants : gyrobroyeur, broyeur à sarments, herse rotative, rotobèche, charrue intercep, palisseuse, rogneuse...
- Conduite du tracteur seul et avec une remorque un essieu
- Attelage, réglage et conduite d'outils :
 - animés **par la prise de force au relevage arrière** : gyrobroyeur à largeur variable, broyeur à sarments, herse rotative...
 - animés **hydrauliquement** : lève-comporte, charrue intercep,...
 - **fixés au mât frontal** : palisseuse, rogneuse à lame
- Ajustement de la conduite en fonction des différents outils
- Entretien courant du tracteur et de ses équipements

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques succincts seront illustrés par des démonstrations et de nombreuses mises en application pratiques sur des terrains d'applications concrets.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenant :

Claude HUMBRECHT, Vigneron et formateur

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

14 heures
2 jours consécutifs

Dates

27-28 mars 2017



Lieux

Rouffach et sites d'application

Tarifs 2017	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	250 € / jour

*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur www.fafsea.com ou sur notre site : www.cfppa-rouffach.fr).